



Votre **efficacité** est notre **priorité**

CONSTRUIRE UN PROJET D'ETABLISSEMENT



PUBLIC

Personnel d'encadrement et tout personnel médical, social, éducatif et des divers services impliqué dans la mise en œuvre d'une démarche de projet d'établissement en secteur social ou médico-social.



OBJECTIFS

- Concevoir et rédiger un projet d'établissement
- Inscrire sa démarche dans une stratégie à long terme



METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Alternance entre apports théoriques concernant la méthodologie du projet et des séances en petits groupes.
- Apports techniques.
- Echanges.

DUREE 5 jours

PARTICIPANTS 12/13

TARIF Nous consulter



SOPAS Consulting
3 impasse du 58 rue George Sand
37000 TOURS

☎ 02 47 46 30 08
jmorin@sopas-france.fr

CONSTRUIRE UN PROJET D'ETABLISSEMENT

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Cadrage sur le projet d'établissement dans le contexte général avec ses obligations juridiques:
 - ✓ Introduction aux principes généraux de la loi du 2 janvier 2002 : redéfinition de la place de l'utilisateur, démarche d'amélioration continue, procédures d'allocations budgétaires
 - ✓ De nouveaux enjeux suite aux réformes récentes

- Définition des orientations stratégiques du projet: du diagnostic à la note de cadrage stratégique :
 - ✓ Intégrer le projet d'établissement dans une démarche globale.
 - ✓ Réaliser le diagnostic stratégique : intégrer les besoins et les politiques territoriales, la politique associative, le diagnostic interne.
 - ✓ Rédiger la note de cadrage stratégique : définir des axes de développement dans une logique pluriannuelle.

- Concevoir et rédiger le projet d'établissement :
 - ✓ Repérer quels sont les acteurs concernés.
 - ✓ Analyser quelles sont les forces/faiblesses et opportunités/menaces appliquée à la communication vers les différents publics.
 - ✓ Travailler sur les valeurs et les références de l'établissement.
 - ✓ Concevoir le plan de communication et les outils associés.

- Elaborer le projet d'établissement et en faire un outil inscrit dans une démarche qualité :
 - ✓ Définition de l'organisation dans la trame et le contenu du projet d'établissement.
 - ✓ Identification des éléments structurels (agrément, habilitations, contraintes architecturales, structure des qualifications...).
 - ✓ Définition de l'offre de service et son mode de mise en œuvre.
 - ✓ Envisager les modes de participation des usagers.
 - ✓ Intégrer la démarche de projet d'établissement comme support pour l'évaluation interne et externe.

- Engager une dynamique d'amélioration continue :
 - ✓ Définition d'un plan d'action, d'indicateurs de suivi avec dates, échéanciers et les méthodes d'évaluation.